

Commune de COLMAR

Informations sur les risques naturels, miniers et technologiques,
la pollution des sols et le potentiel radon
En application des articles L125-5 à L125-7 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° BDSC-2018-262-01

du 19.09.2018

mis à jour le 30.09.2019

2. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention des risques naturels prévisibles [PPRN]

La commune est située dans le périmètre d'un PPRN

oui non

PPRI de l'Ill approuvé

date 27.12.2006 modifié 10.09.2019

aléa inondation

PPRI de la Lauch approuvé

date 23.06.2006

aléa inondation

PPRI de la Fecht approuvé

date 14.03.2008

aléa inondation

Les documents de référence sont :

Règlements des PPR inondation

Consultable sur Internet

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention des risques miniers [PPRM]

La commune est située dans le périmètre d'un PPRM

oui non

date

aléa

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet

4. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention des risques technologiques [PPRT]

La commune est située dans le périmètre d'un PPRT

oui non

date

effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet

5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application de l'article R 563-4 du code de l'environnement

Forte Moyenne Modérée Faible Très faible
zone 5 zone 4 zone 3 zone 2 Zone 1

La commune est située dans une zone de sismicité

6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols (SIS)

La commune comporte un (des) terrain(s) classé(s) en secteur d'information sur les sols (SIS) oui non

Les documents de référence sont :

Fiche SIS référence 68SIS06378 annexée à l'arrêté préfectoral du 09/01/2019

Consultable sur internet

7. Situation de la commune au regard du potentiel radon

La commune est située en zone à potentiel radon 2

pièces jointes

8. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Copie des zonages réglementaires de mars 2008 – 24 planches A3

9. Fiche SIS

Fiche SIS référence 68SIS06378 annexé à l'arrêté préfectoral du 09/01/2019

10. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site de la préfecture (annexe 2 de l'arrêté départemental IAL) et sur le site www.georisques.gouv.fr dans la rubrique « Connaître les risques près de chez soi »